

cee

CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI

Janvier
2011

Portrait de l'emploi informel en Turquie

Mélika Ben Salem
Isabelle Bensidoun
Selin Pelek

138

Document de travail

Portrait de l'emploi informel en Turquie

MÉLIKA BEN SALEM

melika.bensalem@cee-recherche.fr

Centre d'études de l'emploi, PSE

ISABELLE BENSIDOUN

isabelle.bensidoun@cee-recherche.fr

Centre d'études de l'emploi

SELIN PELEK

spelek@gsu.edu.tr

Centre d'études de l'emploi, Université de Galatasaray

DOCUMENT DE TRAVAIL

N° 138

janvier 2011

ISSN 1776-3096
ISBN 978-2-11-128120-2

PORTRAIT DE L'EMPLOI INFORMEL EN TURQUIE

Mélika Ben Salem, Isabelle Bensidoun, Selin Pelek

RESUME

Le marché du travail turc est caractérisé, comme celui de beaucoup d'économies en développement, par un recours très large aux emplois informels. Plusieurs actions ont été engagées récemment par les autorités turques pour en limiter l'ampleur. Celles-ci s'inscrivent dans la dynamique du processus d'adhésion à l'Union européenne, dans lequel la Turquie est engagée depuis l'ouverture des négociations en octobre 2005. Le travail présenté ici dresse, à partir des enquêtes sur la population active réalisées par l'Institut de statistiques turc, un panorama de l'emploi informel en Turquie avant la mise en œuvre de ces actions. Il répond ainsi au besoin exprimé par le Conseil de l'Union européenne de disposer d'une analyse du travail non déclaré. À partir d'une analyse descriptive des principales caractéristiques, tant individuelles que professionnelles, des emplois informels et de l'estimation des facteurs qui influent sur la probabilité d'occuper un emploi informel, il permet de dégager un certain nombre d'enseignements sur la manière de cibler les politiques de lutte contre l'emploi informel en Turquie et sur les populations qui rencontrent le plus de difficultés à accéder ou à participer au marché du travail.

Mots-clefs : marché du travail, Turquie, emploi informel.

Informal Employment in Turkey: An Overview

Abstract

The Turkish labor market is characterized, as that of many developing economies, by a broad resort to informal jobs. Several measures have been taken recently by the Turkish authorities to limit their extent. They are in keeping with the dynamic process of accession to the EU in which Turkey is committed since the opening of negotiations in October 2005. From Household Labor Force surveys conducted by the Turkish statistical institute, the study presented here draws up a panorama of informal employment in Turkey before the implementation of these actions. It responds to the need expressed by the Council of the European Union to have an analysis of undeclared work. From a descriptive analysis of the main features of informal jobs and from the estimation of the probability of informal employment, it brings out a number of lessons on how to target policies against informal employment in Turkey and on the people who encounter the greatest difficulties in accessing or participating in the labor market.

Keywords: labor market, Turkey, informal employment.

Le marché du travail turc est caractérisé, comme celui de beaucoup d'économies en développement, par un recours très large aux emplois informels. Plusieurs actions ont été engagées récemment par les autorités turques pour en limiter l'ampleur. Le projet de lutte contre l'emploi informel (KADIM), mené sous la responsabilité du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, visait en priorité l'emploi informel des travailleurs étrangers illégaux (Tekinarslan, 2007). Depuis, un programme plus large, destiné à réduire l'informel dans l'économie, a été lancé sous la houlette de l'administration fiscale. D'une durée de trois ans (2008-2010), il a pour principales ambitions, en favorisant un consensus organisationnel et sociétal sur les bienfaits du passage à la formalisation, de promouvoir les activités formelles, de renforcer les capacités d'audit et de rendre les sanctions plus dissuasives (Revenue Administration, 2009). Cette décision du gouvernement de lutter contre l'informel s'inscrit dans la dynamique du processus d'adhésion à l'Union européenne dans lequel la Turquie est engagée depuis l'ouverture des négociations en octobre 2005. L'examen du chapitre 19 (politique sociale et emploi), réalisé par la Commission européenne, signale en effet chaque année la nécessité pour la Turquie de combattre l'emploi informel, afin d'aligner son marché du travail sur celui des pays de l'Union (Commission of the European Communities, 2005 à 2009). Le travail présenté ici¹ dresse un panorama de l'emploi informel en Turquie avant la mise en œuvre de ces dispositifs et répond ainsi au besoin exprimé par le Conseil de l'Union européenne de disposer d'une analyse du travail non déclaré (OJ L 051, 2008). Il s'appuie essentiellement sur les enquêtes sur la population active, réalisées par l'Institut de statistiques turc (TUIK). Celles-ci permettent en effet de dégager les principales caractéristiques et évolutions sur une période récente (2000-2006) de l'emploi informel.

Après avoir rappelé la manière dont l'informel peut être appréhendé (section 1), ce panorama de l'emploi informel en Turquie sera présenté en deux temps. Le premier sera consacré à l'analyse descriptive des principales caractéristiques tant individuelles que professionnelles de ces emplois (section 2.1). Le second mobilisera l'outil économétrique afin d'estimer les facteurs qui influent sur la probabilité d'occuper un emploi informel (section 2.2). Cet exercice aura pour principal objet d'examiner, toutes choses égales par ailleurs, les résultats obtenus dans la sous-section précédente.

1. COMMENT APPRÉHENDER L'INFORMEL ?

L'informel est encore présenté dans des publications récentes comme un phénomène difficile à saisir. En témoignent les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* de 2008, dont le chapitre 2² s'ouvre sur un premier point intitulé : « L'emploi informel est difficile à définir et à mesurer ».

Pourtant, les statisticiens du travail se sont attachés, dès les années 1970, à en cerner les contours. Cette réflexion, engagée suite aux rapports de K. Hart (1973) sur le secteur urbain au Ghana et de la mission « emploi » du Bureau international du travail (BIT) au Kenya (1972), a débouché sur l'adoption en 1993 par la quinzième conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) d'une résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le

¹ Nous remercions Richard Duhautois pour ses suggestions sur la partie économétrique, Marie Ruault et Aude Sztulman pour leur relecture attentive ainsi que les deux rapporteurs qui ont permis d'améliorer la première version de cet article. Nous restons bien entendu seules responsables des erreurs qui pourraient subsister.

² « Déclarer l'emploi ou travailler au noir : l'emploi informel dans sept pays de l'OCDE ».

secteur informel. Une définition internationale du **secteur informel** est alors approuvée qui repose sur les **caractéristiques de l'unité économique**, l'objectif étant de comptabiliser, dans le système de comptabilité nationale, les unités de production qui constituent un élément du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles³. Le secteur informel comprend alors :

- les entreprises informelles de travailleurs à compte propre, qui peuvent employer des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale et des salariés occasionnels : selon les pays, sont incluses toutes les entreprises à compte propre ou seulement celles qui ne sont pas enregistrées selon la législation nationale (lois fiscales ou de la Sécurité sociale, ordres professionnels ou autres lois et règlements) ;
- les entreprises d'employeurs informels qui peuvent employer un ou plusieurs salariés sur une base permanente et qui satisfont à un ou plusieurs des critères suivants⁴:
 - taille inférieure à un certain nombre d'emplois (selon les minima des législations nationales ou des pratiques statistiques ; fixé à cinq par le groupe de Delhi de la Commission statistique des Nations unies en 1999),
 - non enregistrement de l'entreprise,
 - non enregistrement de ses salariés.

Cette définition permet de distinguer plusieurs catégories d'emploi⁵ dans le secteur informel : personnes travaillant pour leur propre compte, employeurs et employés dont les comportements, le rôle ou les déterminants peuvent largement différer. Elle laisse cependant de côté tous ceux qui sont employés en dehors du secteur informel dans des conditions précaires et qui échappent à la législation du travail (sécurité de l'emploi, du travail et sociale).

Aussi, suite aux suggestions effectuées en 2001 par le groupe de Delhi⁶, les directives concernant une définition statistique de **l'emploi informel** sont approuvées en 2003 lors de la dix-septième CIST. À l'emploi dans le secteur informel⁷, tel que défini dix ans plus tôt, s'ajoute l'emploi informel en dehors du secteur informel : dans des entreprises du secteur formel ou par des ménages. L'emploi informel se définit par **les caractéristiques de l'emploi occupé** indépendamment des caractéristiques de l'entité dans laquelle il s'effectue : emploi non soumis, *de jure* ou *de facto*⁸, à la législation du travail et à la protection sociale

³ Le statut juridique et le type de comptabilité tenue par les entreprises individuelles les distinguent des sociétés et quasi-sociétés : elles ne sont pas des entités séparées indépendantes du ménage qui en est propriétaire et ne tiennent pas de comptabilité complète permettant de distinguer les activités de production de l'entreprise de celles du propriétaire.

⁴ On peut définir le caractère informel des entreprises de deux manières : leur non conformité au cadre juridique et administratif ou leur type d'organisation. Faute d'accord lors de la quinzième CIST sur l'approche la plus pertinente, les deux critères d'enregistrement et / ou de taille de l'entreprise ont été conservés.

⁵ La population occupée dans le secteur informel comprend toutes les personnes qui, pendant une période de référence donnée, étaient pourvues d'un emploi dans au moins une unité du secteur informel.

⁶ Groupe d'experts internationaux sur les statistiques du secteur informel constitué en 1997 par le gouvernement indien à la demande de la quinzième CIST.

⁷ Les salariés qui occupent un emploi formel dans une entreprise du secteur informel sont exclus de l'emploi informel ; cette situation n'est toutefois observée que de manière marginale.

⁸ Possibilité d'un écart entre le caractère formel de l'emploi et sa réalité : certains employés peuvent en théorie être protégés par la législation du travail, couverts par la sécurité sociale mais en pratique ne pas réussir à faire valoir leurs droits du fait de la déficience des institutions à faire appliquer les législations existantes.

du fait de sa non déclaration, ou de son caractère occasionnel ou pour une courte période de temps.

Les deux concepts se distinguent ainsi par l'unité d'observation à laquelle ils se réfèrent : unités de production pour l'emploi dans le secteur informel et emplois pour l'emploi informel. Complémentaires, ils permettent de saisir des formes différentes d'« informalisation ».

Le tableau 1, présenté en annexe des directives concernant une définition statistique de l'emploi informel approuvées par la dix-septième CIST, résume, selon ces deux dimensions, les différentes situations d'emploi.

Tableau 1 : Emplois informels et emplois dans le secteur informel

Type d'unités de production	Statuts dans l'emploi								
	Travailleurs à leur propre compte		Employeurs		Membres de coop. de producteurs		Salariés		Travailleurs familiaux collab. à l'ent. famil.
	Formel	Informel	Formel	Informel	Formel	Informel	Formel	Informel	Informel
Ent. du secteur formel								1	2
Ent. du secteur informel		3		4		5	6	7	8
Ménages prod. pour leur usage final propre		9						10	

Légende : les cases blanches identifient les emplois formels, les cases grises, les emplois informels : ceux dans le secteur informel (gris clair, à l'exception de la case 6) et ceux en dehors du secteur informel (gris foncé) ; les cases marquées d'une croix correspondent à des impossibilités.

Notes : pour les indépendants (3 premiers statuts), le caractère informel de l'emploi est lié aux caractéristiques de l'unité de production (entreprise ou coopérative). Les travailleurs à leur compte produisant pour l'usage final propre du ménage (case 9) sont considérés en emploi si leur production représente une part importante de la consommation totale du ménage. La case 10 concerne les ménages qui emploient, de manière informelle, des travailleurs domestiques rémunérés.

Source : repris et adapté de l'annexe aux Directives concernant une définition statistique de l'emploi informel, approuvées par la 17^e CIST (2003).

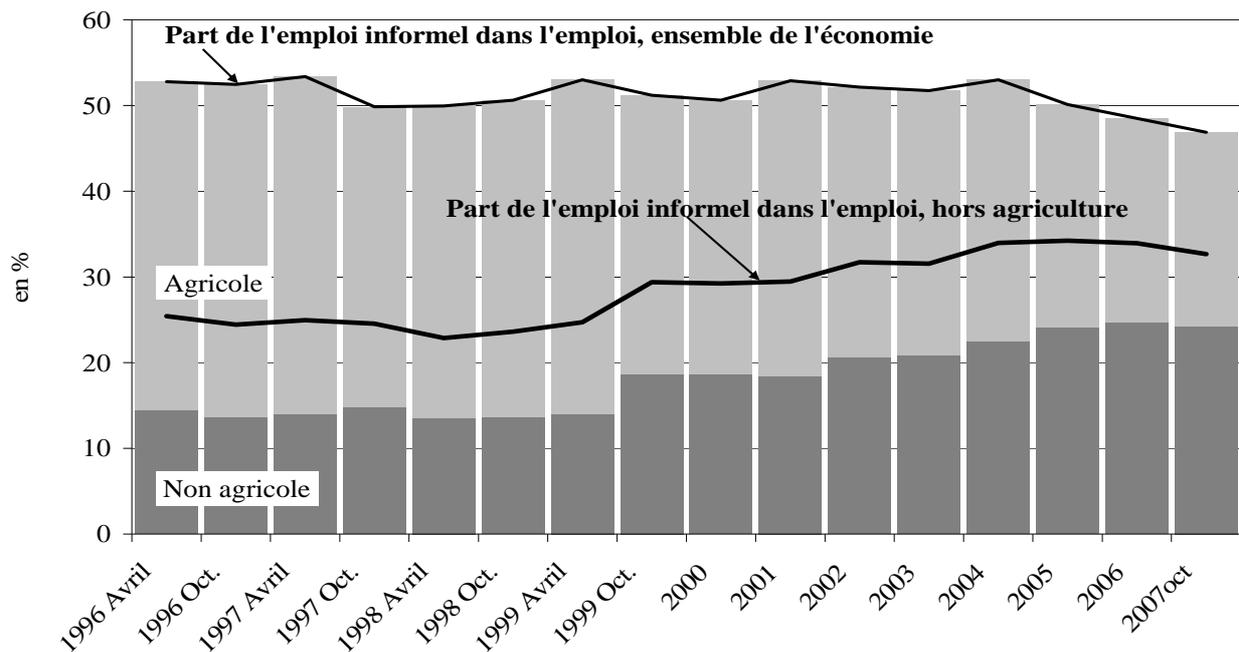
2. QUI SONT LES TRAVAILLEURS INFORMELS EN TURQUIE ?

Les statistiques descriptives qui vont être présentées maintenant permettent d'avoir un premier aperçu des caractéristiques des travailleurs informels en Turquie et des évolutions qui se sont produites sur ce segment du marché du travail entre 2000 et 2006. Les données proviennent des enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages publiées par l'Institut de statistiques turc. Le concept d'informel retenu ici repose sur les caractéristiques des emplois, conformément à la définition proposée en 2003 par le BIT. Le critère de non affiliation à la Sécurité sociale permet de les identifier.

2.1. Une première approche : l'analyse descriptive

En 2006, 10,8 millions de travailleurs turcs sur 22,3 millions occupent un emploi informel. L'importance de ces emplois a légèrement baissé depuis 2000 : leur part est en effet passée de 51 à 48 % de l'emploi total (graphique 1). Mais cette baisse est davantage liée à une évolution sectorielle qu'à une réduction du phénomène « d'informalité ». En effet, la part de l'emploi agricole dans l'emploi, qui atteignait encore près de 50 % à la fin des années 1980, n'est plus que de 36 % en 2000 et perd encore près de dix points pour s'établir à 27 % en 2006. Or, 90 % de l'emploi agricole est informel. Si l'on exclut l'agriculture, on observe au contraire un essor conséquent des emplois informels : leur part dans l'emploi, qui oscillait autour de 25 % dans les années 1990, atteint près de 35 % en 2006. La Turquie a ainsi été confrontée, comme beaucoup de pays en développement, à la progression, ces dernières années, de l'emploi informel. L'ampleur du phénomène y est toutefois plus limitée qu'ailleurs. En effet, en Inde ou dans certains pays africains, la part de l'emploi informel hors agriculture est plutôt de l'ordre de 80 %, et de 50 à 60 % en Amérique latine⁹.

Graphique 1 : Dynamique de la part de l'emploi informel dans l'emploi, ensemble de l'économie et hors agriculture



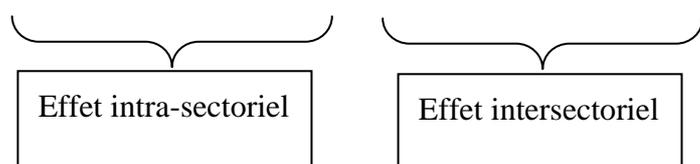
Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

L'origine de la variation des deux parts de l'emploi informel dans l'emploi (ensemble de l'économie et hors agriculture) en Turquie peut être analysée à partir de leur décomposition en une composante intra-sectorielle et une composante intersectorielle. Celle-ci permet de déterminer si ces évolutions sont liées à une variation de l'intensité en informel au sein des secteurs (effet intra) ou à une modification de la structure de l'emploi vers des secteurs plus

⁹ OECD (2009).

ou moins intensifs en informel (effet inter). Le tableau 2 présente le résultat de cette décomposition effectuée comme suit :

$$\Delta \frac{EI}{E} = \sum_k \Delta \frac{EI^k}{E^k} * \frac{1}{2} \left(\frac{E_0^k}{E_0} + \frac{E_1^k}{E_1} \right) + \sum_k \Delta \frac{E^k}{E} * \frac{1}{2} \left(\frac{EI_0^k}{E_0^k} + \frac{EI_1^k}{E_1^k} \right)$$



Avec EI l'emploi informel, E l'emploi, k le secteur et Δ la variation entre 0 et 1.

Tableau 2 : Décomposition de la variation entre 2000 et 2006 de la part de l'emploi informel dans l'emploi

Ensemble de l'économie	$\Delta \frac{EI^k}{E^k}$	$\frac{1}{2} \left(\frac{E_0^k}{E_0} + \frac{E_1^k}{E_1} \right)$	Effet intra-sectoriel	$\Delta \frac{E^k}{E}$	$\frac{1}{2} \left(\frac{EI_0^k}{E_0^k} + \frac{EI_1^k}{E_1^k} \right)$	Effet intersectoriel
Agriculture, chasse, pêche et sylviculture	-1,5	0,32	-0,5	-9,4	0,88	-8,3
<i>Autres secteurs</i>			3,5			2,4
Total	-2,9		3,0			-5,9

Hors agriculture	$\Delta \frac{EI^k}{E^k}$	$\frac{1}{2} \left(\frac{E_0^k}{E_0} + \frac{E_1^k}{E_1} \right)$	Effet intra-sectoriel	$\Delta \frac{E^k}{E}$	$\frac{1}{2} \left(\frac{EI_0^k}{E_0^k} + \frac{EI_1^k}{E_1^k} \right)$	Effet intersectoriel
Industrie manufacturière	5,0	0,26	1,3	-0,7	0,30	-0,2
Commerce, hôtels et restaurants	5,5	0,28	1,6	1,4	0,40	0,6
Services publics, sociaux et personnels	7,0	0,22	1,6	0,6	0,14	0,1
<i>Autres secteurs</i>			0,7			-1,3
Total	4,3		5,1			-0,8

Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

Cette décomposition montre que la baisse de la part de l'emploi informel dans l'emploi résulte bien d'un effet intersectoriel lié à une réduction du poids de l'agriculture dans l'emploi, secteur particulièrement intensif en informel. En revanche, pour la progression de la part de l'emploi informel hors agriculture, c'est l'effet intra-sectoriel qui domine : l'intensité en informel a progressé au sein des secteurs, particulièrement celui du commerce, hôtels et

restaurants, celui des services publics sociaux et personnels et au sein du secteur manufacturier, qui représentent chacun respectivement 28 %, 22 % et 26 % de l'emploi total.

L'emploi informel : une histoire de moins en moins agricole

La baisse du poids de l'agriculture se traduit aussi par une modification de la structure sectorielle des emplois informels (tableau 3). Alors qu'en 2000 63 % des emplois informels se trouvaient dans l'agriculture, en 2006 ce secteur ne compte plus que pour 49 % des emplois informels. La majorité des emplois informels sont ainsi désormais des emplois non agricoles. Les emplois formels présentent une structure moins concentrée, et qui varie peu dans le temps, avec environ un quart des emplois dans le secteur manufacturier, un quart dans celui du commerce, hôtels et restaurants et un autre quart dans les services publics, sociaux et personnels.

Graphique 2 : Part de l'emploi informel par secteur

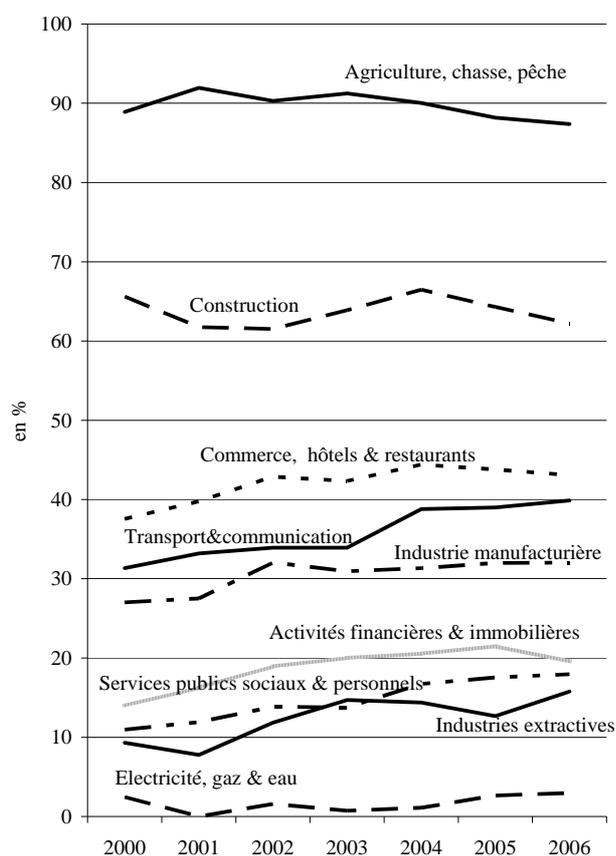


Tableau 3 : Structure sectorielle de l'emploi, en %

Emploi Secteur	Informel 2000	Formel 2000	Informel 2006	Formel 2006
Agriculture, chasse, pêche et sylviculture	63	8	49	7
Industries extractives	0	1	0	1
Industrie manufacturière	9	25	12	25
Électricité, gaz et eau	0	1	0	1
Construction	8	4	7	4
Commerce, hôtels et restaurants	13	23	19	23
Transport et communication	3	7	4	6
Activités financières et immobilières	1	6	2	7
Services publics, sociaux et personnels	3	25	6	26

Note : les chiffres en gras indiquent les secteurs qui sont importants pour l'emploi informel relativement à l'emploi formel une fois l'agriculture exclue.

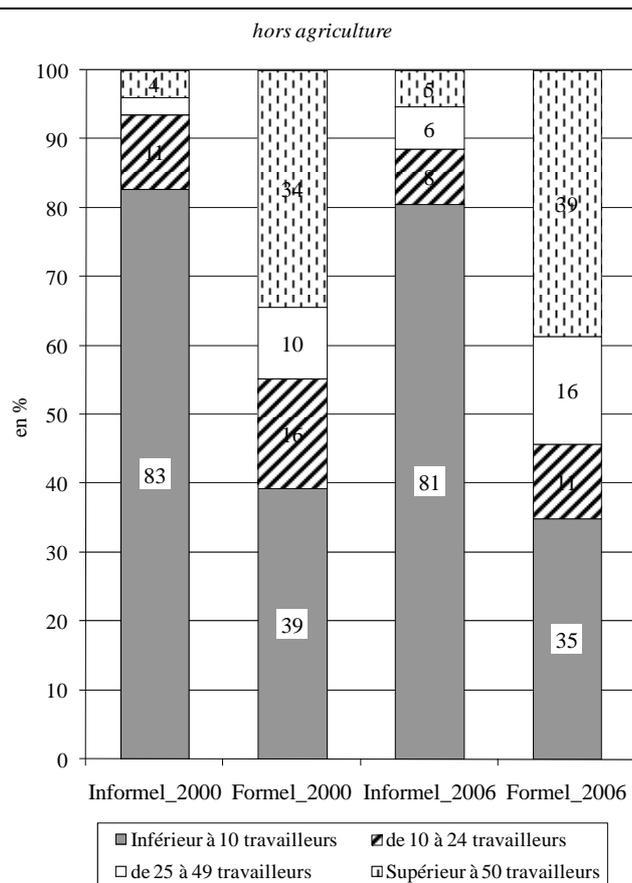
Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

Si l'on exclut maintenant l'agriculture, la hiérarchie des secteurs n'est bien entendu pas modifiée mais le rapport des structures entre emploi formel et informel l'est, du fait du poids différent de l'agriculture dans chacun. Ainsi, la construction, le secteur du commerce, hôtels et restaurants et celui des transports et communications occupent une place relativement plus importante dans l'emploi informel. L'agriculture et ces trois secteurs sont les plus intensifs en informel, dans le sens où ce sont ceux qui emploient le plus de travailleurs informels : environ 90 % dans l'agriculture, plus de 60 % dans la construction, plus de 40 % dans le commerce, hôtels et restaurants et 40 % en fin de période dans les transports (graphique 2). En revanche, le secteur de l'électricité, gaz et eau, les industries extractives et les services publics sociaux et personnels sont intensifs en emplois formels.

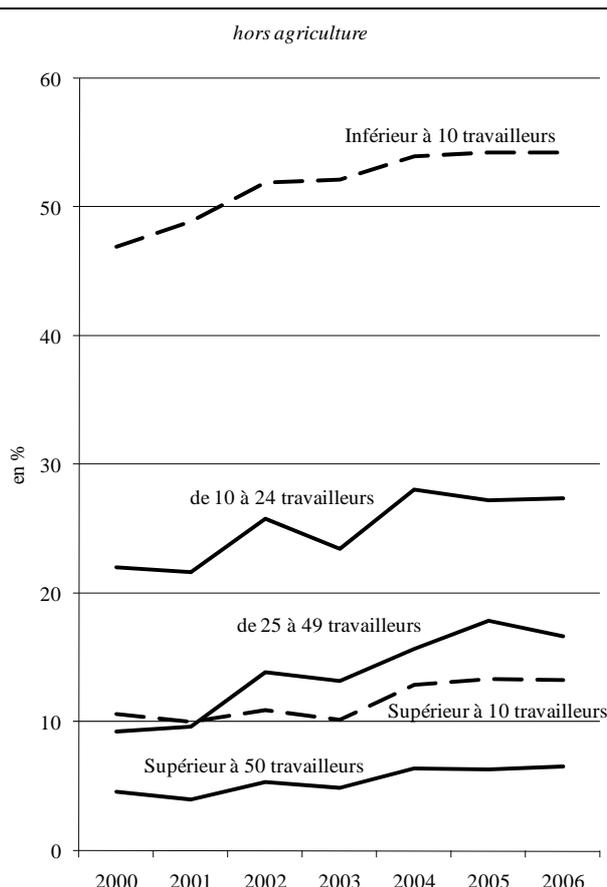
L'emploi informel : une affaire de taille

L'emploi informel, hors agriculture, s'exerce principalement (plus de 80 %) dans des entreprises de petite taille (moins de dix travailleurs), alors que l'emploi formel se répartit essentiellement entre petites entreprises et entreprises de plus de cinquante travailleurs (graphique 3-A).

Graphique 3-A : Structure de l'emploi formel et informel par taille des entreprises



Graphique 3-B : Part de l'emploi informel selon la taille des entreprises



Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

L'emploi informel peut, comme on l'a vu dans la section précédente, s'effectuer dans le secteur informel et/ou dans le secteur formel. L'enquête *Emploi* turque ne permet pas, faute d'indications précises sur les caractéristiques des entreprises, de repérer ces deux composantes telles qu'elles sont définies par le BIT. Les informations sur la taille des entreprises permettent cependant d'approcher le concept de « secteur formel » et d'estimer une borne inférieure de l'emploi informel dans ce secteur, en retenant les travailleurs non affiliés à la Sécurité sociale dont l'emploi s'effectue dans des entreprises de plus de dix salariés (tableau 4). Ainsi défini, l'emploi informel dans le secteur formel (hors agriculture) représente, en 2000, 17 % de l'emploi informel et 10 % de l'emploi du secteur formel (graphique 3-B). Ces deux parts progressent entre 2000 et 2006 de deux points pour la première et de près de trois points pour la seconde.

Tableau 4 : Approximation de l'emploi informel du secteur formel à partir de l'emploi dans les entreprises de plus de 10 salariés

		Entreprises < 10 salariés		Entreprises > 10 salariés
		Secteur informel (SI)	Secteur formel (SF)	Secteur formel (SF)
Affiliation à la Sécurité sociale	Emploi formel (EF)	EFSI	EFSF	EFSF
Non-affiliation à la Sécurité sociale	Emploi informel (EI)	EISI	EISF	EISF
	Emploi total (E)	ESI	ESF	ESF

Note : on parle ici d'estimation de la borne inférieure de l'emploi informel du secteur formel (case grise, EISF) car les travailleurs informels employés dans des entreprises de moins de 10 salariés seront dans le secteur informel (EISI) si leur entreprise possède les caractéristiques retenues dans la définition de la conférence internationale des statisticiens du travail-CIST de 1993 mais dans le secteur formel sinon (EISF).

Source : auteurs.

L'emploi informel hors agriculture : une affaire de salariés

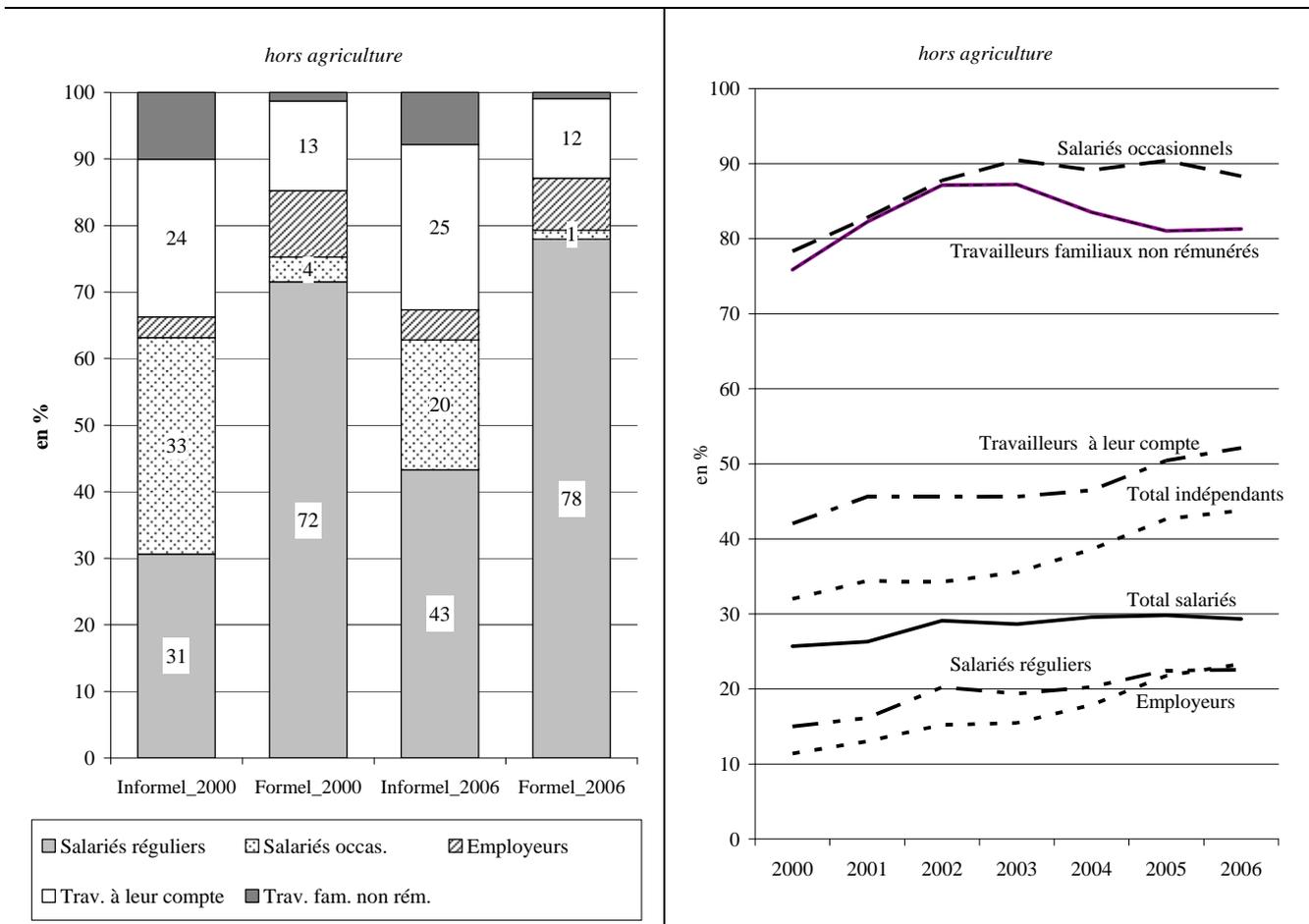
La répartition de l'emploi selon le statut dans la profession montre que, tous secteurs confondus, les salariés représentent une faible part de l'emploi informel, autour de 35 %, mais cette répartition tient aux spécificités du secteur agricole (emplois féminins non rémunérés relativement importants). Hors agriculture, les travailleurs informels sont, en Turquie, principalement des salariés (pour près des deux tiers) et de plus en plus sur la période récente, des salariés réguliers, dont la part atteint 43 % de l'emploi informel (graphique 4-A). L'essentiel des emplois agricoles étant des emplois informels, la répartition de l'emploi formel est plus similaire avec et sans agriculture. Le salariat constitue le statut dominant avec près de 80 % des emplois formels en 2006.

Certains statuts sont essentiellement représentés dans l'emploi informel. C'est le cas des travailleurs familiaux non rémunérés et des travailleurs occasionnels, pour lesquels la part de l'emploi informel atteint 80 % et 90 % respectivement (graphique 4-B). Pour les travailleurs à leur compte, la part est aussi relativement forte : plus de 50 % d'entre eux ont un emploi informel. Pour autant, on ne peut associer, comme cela est parfois le cas, le statut de

travailleur indépendant à celui de travailleur informel, tout du moins en Turquie. Les statuts les moins « intensifs » en informel sont ceux de salarié (30 %) et d'employeur (25 %).

Graphique 4-A : Structure de l'emploi formel et informel par statut dans l'emploi

Graphique 4-B : Part de l'emploi informel selon le statut dans l'emploi



Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

La répartition selon le statut dans la profession de l'emploi informel (hors agriculture) est très différenciée selon l'âge. Pour les jeunes, le salariat domine (près de 80 % des emplois informels des 12-24 ans hors agriculture en 2006, essentiellement en tant que salarié régulier), tandis que le travail indépendant progresse avec l'âge : les travailleurs informels de plus de 50 ans sont pour 41 % des travailleurs à leur compte contre 28 % pour les 25-49 ans et 7 % pour les 12-24 ans. Ce phénomène se retrouve aussi dans les emplois formels et n'est pas particulier à la Turquie. Il reflète ainsi davantage les barrières financières à l'entrée des emplois indépendants qu'une spécificité des emplois informels.

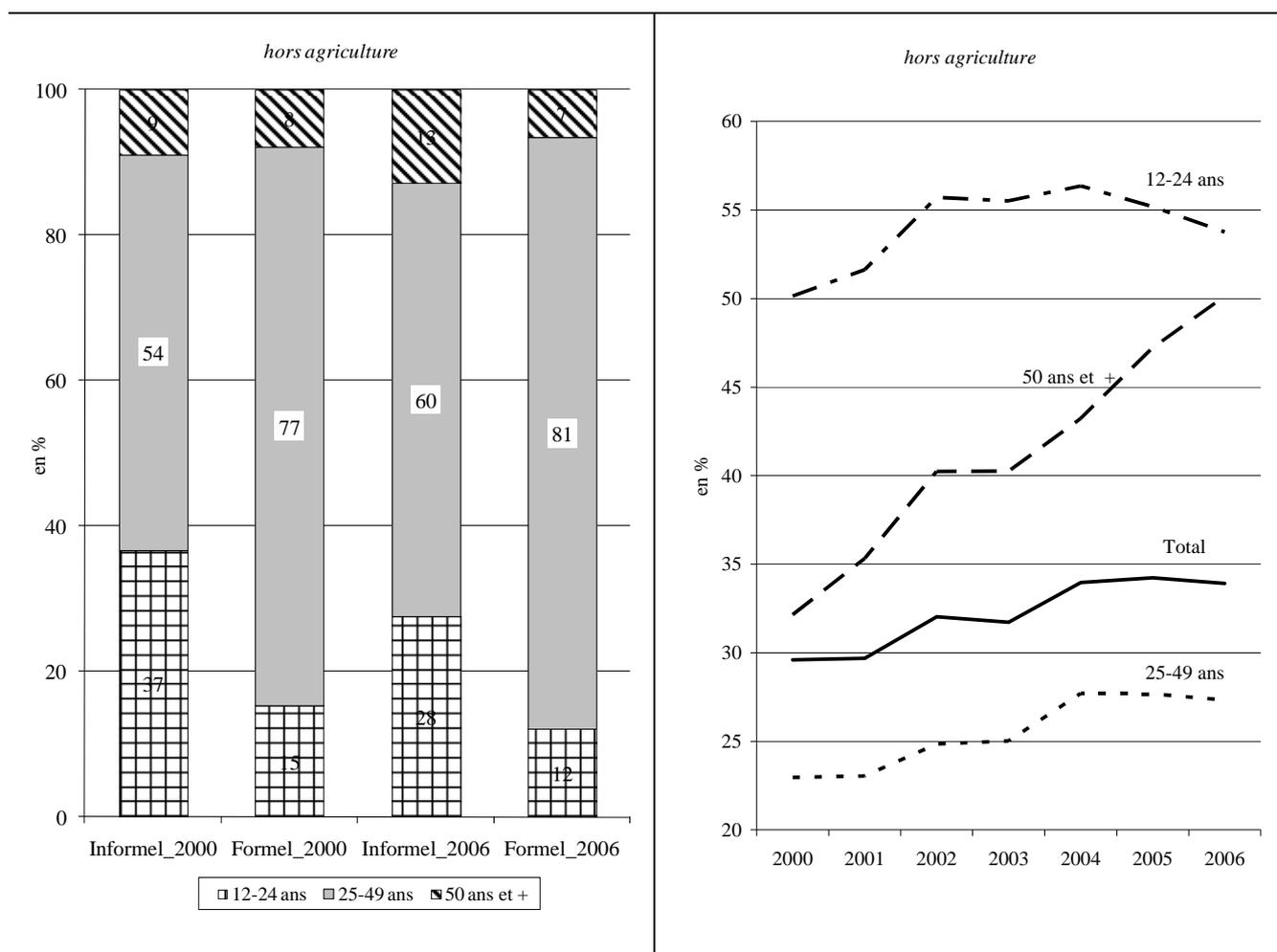
Les jeunes et les plus âgés sont les plus touchés par l'emploi informel

Le graphique 5-B, qui présente les parts de l'emploi informel hors agriculture selon l'âge, montre que ce sont les extrémités de la distribution de l'âge qui sont les plus concernées par le phénomène d'emploi informel. En 2006, 54 % de l'emploi des jeunes et 50 % de l'emploi des seniors est informel. C'est d'ailleurs au sein de la classe d'âge des plus de 50 ans que l'on observe une progression spectaculaire de l'emploi informel entre 2000 et 2006 (de dix-huit

points) qui contribue pour près d'un tiers à la variation totale. Les structures par âge de l'emploi formel et informel sont ainsi très différentes avec une proportion plus importante de 25-49 ans dans le formel, plus de jeunes dans l'informel et, en 2006, près de deux fois plus de seniors dans l'informel que dans le formel (graphique 5-A). Au total, l'âge moyen est plus faible dans l'informel (de quatre ans en 2000) mais de moins en moins avec le temps (plus qu'un an en 2006).

Graphique 5-A : Structure par âge de l'emploi informel et formel, 2000 et 2006

Graphique 5-B : Part de l'emploi informel dans l'emploi selon l'âge

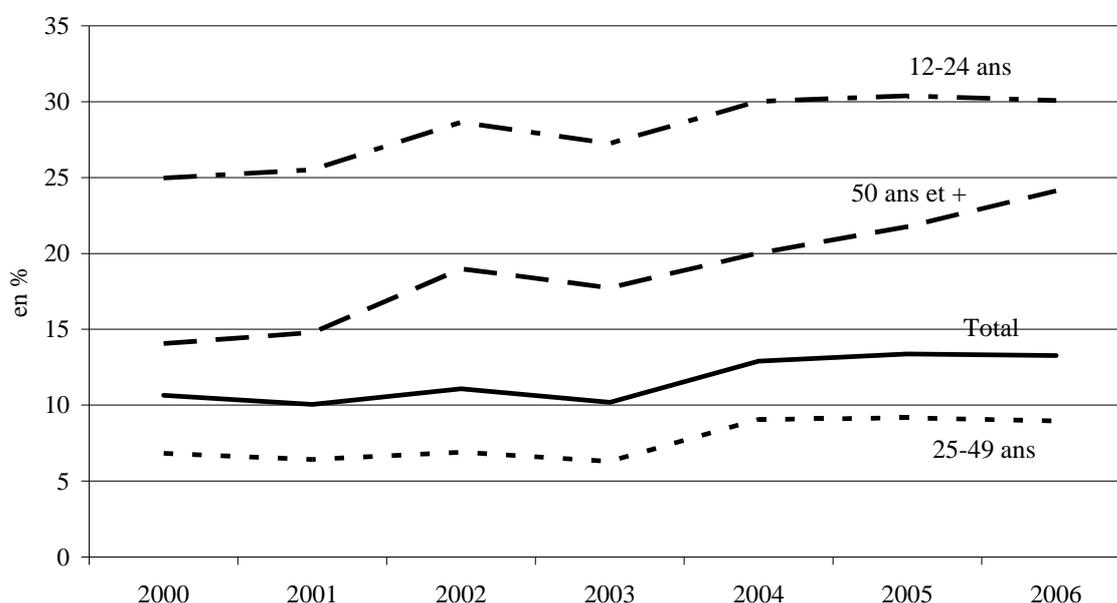


Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

Ce poids différencié de l'emploi informel selon l'âge se retrouve dans l'emploi du secteur formel mais dans des proportions moindres : en 2006, 30 % de l'emploi des jeunes du secteur formel hors agriculture est informel, 24 % pour les plus de 50 ans, contre seulement 9 % pour les 25-49 ans (graphique 6). C'est aussi pour les plus de 50 ans que la progression a été la plus forte entre 2000 et 2006 : en 2000, en effet, seulement 14 % de l'emploi des seniors du secteur formel était informel. Ainsi, alors que globalement la part de l'emploi informel dans le secteur formel progresse modérément, pour les travailleurs les plus âgés la dégradation apparaît plus marquée.

Graphique 6 : Part de l'emploi informel dans l'emploi du secteur formel, selon l'âge

hors agriculture



Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

Clairement, sur cette période, c'est l'emploi informel qui a permis à l'emploi des seniors de progresser, l'emploi formel enregistrant pour sa part une chute de 9 % (tableau 5). Au sein de cet emploi informel, celui dans le secteur formel a constitué la composante la plus dynamique : sa croissance a atteint 123 % entre 2000 et 2006, contribuant ainsi à hauteur de six points à la croissance de l'emploi des plus de 50 ans (24 %).

Tableau 5 : Croissance des emplois entre 2000 et 2006, selon l'âge

<i>Hors agriculture</i> En %	12-24 ans		25-49 ans		50 ans et +		Ensemble	
	Taux de croissance	Contributions à la croissance	Taux de croissance	Contributions à la croissance	Taux de croissance	Contributions à la croissance	Taux de croissance	Contributions à la croissance
Emploi informel	0,6	0,3	46,6	10,7	93,7	10,7	33,4	10,0
<i>dont dans le secteur formel</i>	24,8	2,6	64,4	2,3	123,1	5,6	51,2	2,6
Emploi formel	-13,0	-6,5	16,1	12,4	-8,7	-5,9	9,7	6,8
Emploi total	-6,2	-6,2	23,1	23,1	24,2	24,2	16,9	16,9

Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

Progression de l'informel chez les plus de 50 ans : quelle responsabilité du système de retraite ?

Cette importance de l'emploi informel pour les plus de 50 ans pourrait ne pas être sans lien avec les incitations, offertes par le système de retraite, de mettre assez tôt un terme à l'activité (déclarée). En effet, bien que l'âge légal de départ à la retraite ait été porté à 58 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes par la réforme de 1999, les périodes de transition sont telles qu'actuellement les départs à un âge plus jeune sont toujours possibles, après 5 000 jours (15 ans) de contribution et 25 ans d'enregistrement pour les hommes, 20 ans pour les femmes. En moyenne, l'âge de départ à la retraite s'établit à 50-53 ans (Math, 2007). Les retraites précoces sont en outre favorisées par la perception d'une indemnité de fin de contrat d'un montant égal à un mois de salaire par année de service.

Pour l'OCDE (2006), ces éléments du système de retraite incitent les salariés à mettre fin à leur activité formelle pour bénéficier des prestations de retraite (indemnité + pension) et à poursuivre leur activité professionnelle sans être déclarés, d'autant qu'ils bénéficient de l'assurance-maladie sans avoir à cotiser sur leur pension. La Banque mondiale (2010) souligne aussi, dans son rapport sur l'informel en Turquie, que l'architecture du système de retraite, et notamment les possibilités de retraites précoces, joue un rôle significatif dans l'importance du travail informel des plus âgés.

Afin d'estimer le nombre de retraités qui travaillent dans l'informel, l'OCDE calcule l'écart entre le nombre d'hommes retraités et le nombre d'hommes qui, lors de l'enquête sur la population active, ont répondu qu'ils étaient à la retraite à la question : « Pour quelle raison ne cherchez-vous pas de travail ? ». La Banque mondiale propose un calcul plus raffiné en considérant que cet écart représente non pas les retraités qui travaillent dans l'informel mais les retraités actifs¹⁰. Dès lors, il convient de retrancher de cet écart le nombre de retraités au chômage et le nombre de retraités qui occupent un emploi formel. Pour estimer le nombre de retraités au chômage, le taux de chômage global hors agriculture est appliqué au nombre de retraités actifs. Le nombre de retraités en emploi formel est fourni par l'Institut de sécurité sociale (SGK).

Afin d'examiner l'importance des retraités parmi les travailleurs informels âgés, nous avons procédé à ce calcul pour les années 2000 à 2006. Nous avons considéré ici l'ensemble des plus de 50 ans. Au lieu du taux de chômage global hors agriculture, nous avons appliqué le taux de chômage des plus de 50 ans, indicateur plus pertinent pour estimer le nombre de retraités au chômage. Pour le nombre de retraités de plus de 50 ans en emploi formel, à partir des données fournies par SGK qui concernent l'ensemble des retraités (quel que soit leur âge), nous avons calculé, pour chaque année, un taux de retraités en emploi formel (taux de formalité, dans le tableau 6), en rapportant le nombre de retraités en emploi formel au nombre de retraités en emploi¹¹, que nous avons appliqué au nombre de retraités de plus de 50 ans en emploi¹².

¹⁰ La Banque mondiale effectue cette estimation pour juillet 2008 et pour l'ensemble des retraités ; l'OCDE pour l'année 2005 et pour les hommes de 50-59 ans.

¹¹ Nombre de retraités en emploi = nombre de retraités actifs (quel que soit leur âge) × (1 - le taux de chômage des plus de 40 ans). Par souci de cohérence, le nombre de retraités actifs concernant aussi des moins de 50 ans, le taux de chômage des plus de 40 ans a été retenu pour calculer le nombre de retraités en emploi. L'incidence de ce choix sur le taux de formalité, et par suite sur la part des retraités informels dans l'emploi informel, est marginale : l'utilisation du taux de chômage des plus de 30 ans ou celui des plus de 50 ans produit des résultats très proches.

¹² Le calcul d'un taux de formalité hors agriculture a nécessité une approximation du nombre de retraités en emploi formel hors agriculture, celui-ci n'étant pas disponible. Pour ce faire, le nombre de retraités en emploi formel pour l'ensemble de

D'après ce calcul, selon les années, entre 870 000 et 1 250 000 retraités de plus de 50 ans occupent un emploi informel (tableau 6). Si l'on rapporte ces chiffres au nombre de travailleurs informels du même âge, on obtient un ratio compris entre 36 % et 52 %. Sachant que les agriculteurs représentent une part très faible des retraités, leur activité ayant été exercée pour la plupart d'entre eux de manière informelle, si l'on calcule maintenant ce ratio hors agriculture¹³, on dépasse alors largement les 100 % : le nombre de retraités de plus de 50 ans qui occupent un emploi informel est supérieur au nombre de plus de 50 ans en emploi informel¹⁴ !

Ainsi, l'idée avancée par les organisations internationales (OCDE et Banque mondiale), selon laquelle la poursuite d'une activité professionnelle par les retraités contribue à l'importance de l'emploi informel chez les travailleurs âgés en Turquie, ne peut être établie à partir de la méthode qu'elles proposent. Cette dernière produit en effet une estimation du nombre de retraités de plus de 50 ans occupant un emploi informel (hors agriculture) qui n'est pas compatible avec le nombre d'emplois informels hors agriculture des plus de 50 ans¹⁵. En conséquence, cette explication ne peut être mobilisée pour comprendre la dynamique observée entre 2000 et 2006 de l'emploi informel des seniors. Étant donné que cette dernière se produit sur une période consécutive à la crise financière de 2001, on peut envisager que des individus âgés aient été contraints de reprendre une activité et que celle-ci, eu égard aux tensions existantes sur le marché du travail, n'ait pu se faire que dans l'informel. L'évolution de la répartition de la population des plus de 50 ans en individus en emploi (formel et informel), au chômage et en inactivité montre que le taux de participation (actifs / population) n'a guère bougé sur la période : les plus de 50 ans ne sont donc pas plus actifs en 2006 qu'en 2000 (tableau 7). En revanche, leur taux d'emploi (emploi / population) n'a pu se maintenir à un niveau presque inchangé que par la progression du taux d'emploi informel. Celui-ci gagne en effet plus de 2,2 points sur la période, tandis que le taux d'emploi formel en perd 2,9.

l'économie fourni par SGK a été corrigé par le ratio du nombre de retraités hors agriculture au nombre de retraités dans l'ensemble de l'économie.

¹³ Après avoir exclu du calcul les agriculteurs dans le nombre de retraités mais pas dans ceux qui répondent être à la retraite dans l'enquête emploi faute de pouvoir les distinguer. Ceci conduit à une sous estimation du nombre de retraités actifs et par conséquent, toutes choses égales par ailleurs, à une sous estimation de la part des retraités informels dans l'emploi informel.

¹⁴ Afin d'identifier dans quelle mesure le « taux de formalité » hors agriculture retenu ici était susceptible de conduire à ce résultat incohérent, nous avons recalculé ce ratio en utilisant comme « taux de formalité » la part de l'emploi formel dans l'emploi des plus de 50 ans hors agriculture, soit un « taux de formalité » des travailleurs et non des retraités. Celui-ci étant bien plus élevé il conduit à un nombre de retraités informels bien plus faible mais qui ne permet pas pour autant de lever l'incohérence puisque la part des retraités de plus de 50 ans qui travaillent dans l'informel dans l'emploi informel des plus de 50 ans hors agriculture reste proche des 100 %.

¹⁵ L'OCDE en rapportant le nombre d'hommes retraités de 50-59 ans qui occupent un emploi informel aux nombres d'hommes retraités du même âge obtenait un ratio qui pouvait sembler acceptable. De même, le chiffre brut de 2 millions de retraités en emploi informel avancé par la Banque mondiale pouvait paraître vraisemblable.

Tableau 6 : Estimation du nombre de retraités de plus de 50 ans qui occupent un emploi informel

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Retraités (1)	3 120 239	3 334 750	3 498 960	3 693 332	3 923 489	4 181 827	4 504 328
	3 048 130	3 244 453	3 395 749	3 574 341	3 790 704	4 038 827	4 321 238
Retraités EPAM # (2)	1 841 065	2 011 536	2 227 329	2 470 847	2 457 925	2 563 406	2 726 284
Retraités actifs (3)=(1)-(2)	1 279 174	1 323 214	1 271 631	1 222 485	1 465 564	1 618 421	1 778 044
	1 207 065	1 232 917	1 168 420	1 103 494	1 332 779	1 475 421	1 594 954
Taux de chômage (4)	2,4	2,6	3,8	4,0	3,6	4,1	4,3
	6,7	7,9	10,6	11,1	9,5	9,6	9,7
Retraités chômeurs (5)=(4)*(3)	30 318	34 571	48 020	48 884	53 368	66 400	77 121
	80 904	97 080	123 912	122 021	127 059	142 255	155 457
Retraités en emploi (6)=(3)-(5)	1 248 856	1 288 643	1 223 611	1 173 601	1 412 196	1 552 021	1 700 923
	1 126 161	1 135 837	1 044 508	981 433	1 205 720	1 333 166	1 439 497
Taux de formalité (7)	12,8	17,1	22,2	25,3	27,9	24,4	26,4
	13,5	18,4	24,4	28,0	30,7	26,5	28,7
Retraités formel (8)=(7)*(6)	159 503	220 819	271 337	296 566	393 938	378 285	449 656
	152 128	209 367	254 576	274 823	370 481	353 676	413 073
Retraités informel (9)=(6)-(8)	1 089 353	1 067 823	952 274	877 045	1 018 258	1 173 735	1 251 267
	974 033	926 469	789 932	706 610	835 240	979 490	1 026 424
Part des retraités informels dans l'emploi informel (%)	48	44	40	36	42	49	52
	267	246	177	159	158	154	145

Notes : lorsque deux chiffres sont présentés pour une ligne, le premier correspond à l'ensemble de l'économie, le second, en gras, est hors agriculture.

Nombre d'individus qui ont répondu qu'ils étaient à la retraite à la question : « Pour quelle raison ne cherchez-vous pas de travail ? » dans les enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages (EPAM).

Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages et SGK.

Tableau 7 : Taux de participation et taux d'emploi des plus de 50 ans, en %

<i>Hors agriculture</i>	Emploi formel	Emploi informel	Emploi	Participation
2000	9,7	4,6	14,4	15,4
2006	6,8	6,9	13,7	15,2
Var. 2000-2006	-2,9	2,2	-0,7	-0,2

Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

L'éducation limite la prévalence de l'emploi informel chez les jeunes

Pour l'autre catégorie de la population particulièrement touchée par l'emploi informel, les jeunes, le niveau d'éducation exerce un impact important sur la prévalence de l'emploi informel.

Dans le graphique 7, qui présente la répartition de la population active des 12-24 ans entre emploi formel, informel et chômage (hors agriculture), on constate en effet que la part de l'emploi informel diminue avec le niveau d'éducation¹⁶ (près de 70 % pour les non diplômés, contre seulement 6 % pour les diplômés du supérieur en 2000), alors que le taux de chômage est particulièrement élevé pour les plus diplômés (24 % pour ceux qui ont fini le lycée et 29 % pour ceux qui détiennent un diplôme universitaire, en 2000).

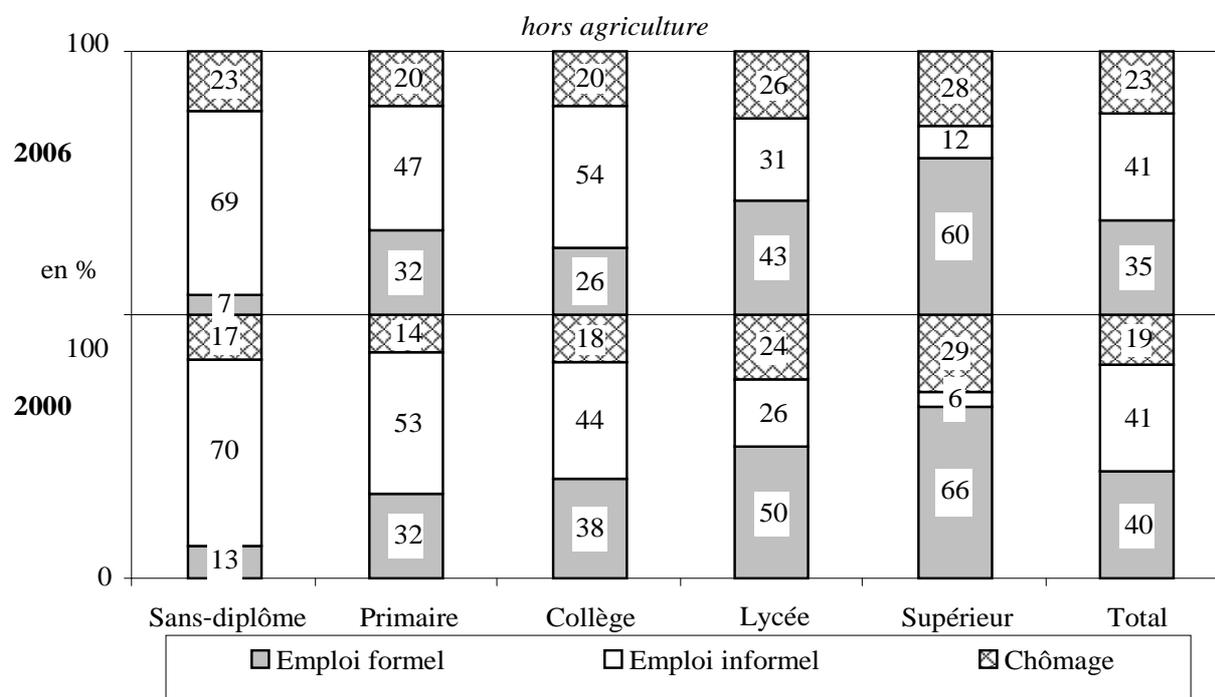
Entre 2000 et 2006, tous niveaux d'éducation confondus, la part de l'emploi formel des 12-24 ans dans la population active a baissé de cinq points, tandis que le taux de chômage passait de 19 % à 23 %¹⁷. La progression du taux de chômage s'observe surtout pour les niveaux d'éducation les plus bas (sans diplôme et primaire¹⁸), de sorte que l'on observe une certaine convergence des taux de chômage entre niveaux d'éducation. Pour les niveaux d'éducation à partir du collège, c'est entre emploi formel et emploi informel que les évolutions se produisent : la part des emplois informels progresse aux dépens de celle des emplois formels. Au final, en 2006, la population active des jeunes se répartit davantage, quel que soit le niveau d'éducation, entre emploi informel et chômage, à l'exception des jeunes diplômés du primaire pour lesquels la part de l'emploi formel n'a pas bougé (l'emploi formel baissant autant pour cette catégorie que la population active du fait de l'allongement de la scolarité).

¹⁶ On notera qu'en 2006, la part de l'emploi informel est plus faible pour les jeunes diplômés du primaire (47 % de la population active et 60 % de l'emploi) que pour ceux du collège (54 % de la population active et 68 % de l'emploi).

¹⁷ Entre 2000 et 2006, hors agriculture, la population active des 12-24 ans a diminué de 0,9 %, l'emploi formel de 13 % tandis que le nombre de chômeurs augmentait de 21,8 % et l'emploi informel de 0,6 %.

¹⁸ Pour les jeunes diplômés du primaire, la progression du taux de chômage entre 2000 et 2006 provient d'une baisse du nombre de chômeurs plus faible (-41 %) que la baisse de la population active (-59 %).

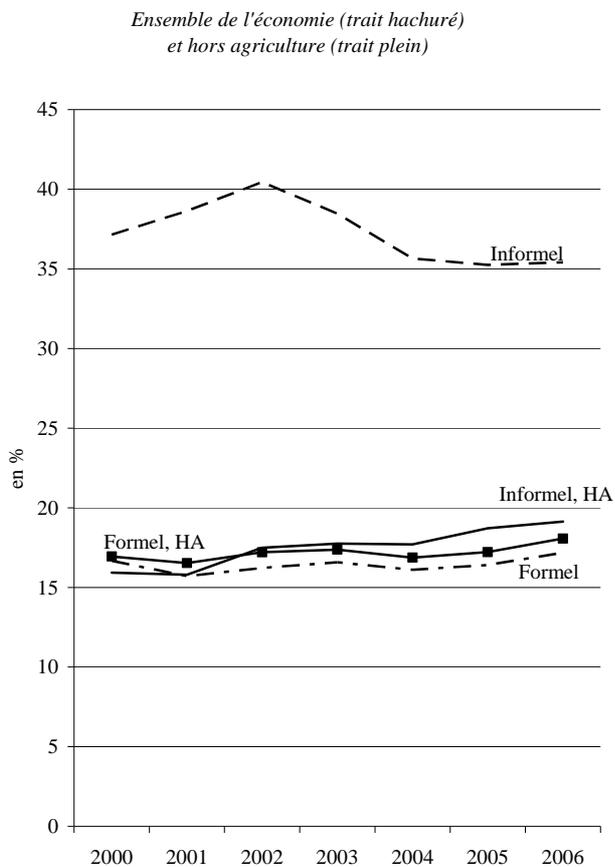
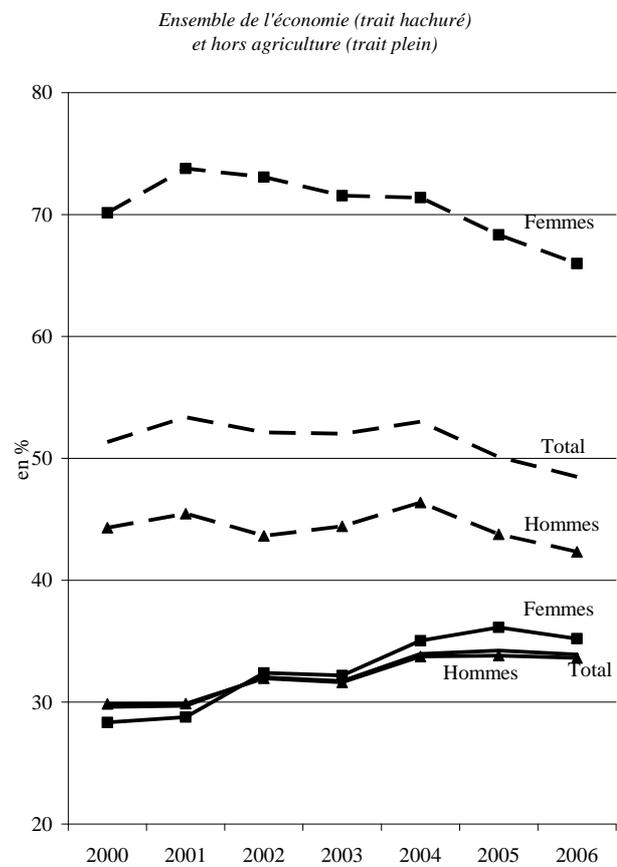
Graphique 7 : Répartition de la population active des 12-24 ans entre emploi formel, informel et chômage selon le niveau d'éducation, en 2000 et 2006



Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

L'emploi informel hors agriculture n'est pas une affaire de femmes

Alors que l'emploi informel se caractérise dans nombre de pays en développement par une forte composante féminine, la Turquie se démarque de cette réalité. Certes, la part des femmes est plus élevée dans l'emploi informel (autour de 35 %) que dans le formel, où elles ne représentent que 17 % des emplois (graphique 8-A). Mais cette caractéristique est liée à l'emploi féminin dans l'agriculture, pour beaucoup dans des emplois familiaux non rémunérés. Hors agriculture, la répartition par sexe des emplois informels est en effet très proche de celle des emplois formels, avec une part des femmes particulièrement faible qui reflète avant tout leur participation très limitée au marché du travail. On retrouve le même phénomène lorsqu'on observe la part de l'emploi informel selon le sexe (graphique 8-B) : si, tous secteurs confondus, 66 % des femmes et 42 % des hommes occupent, en 2006, un emploi informel, hors agriculture, cet écart disparaît (environ 35 % des hommes et des femmes ont un emploi informel).

Graphique 8-A : Part des femmes dans l'emploi formel et informel**Graphique 8-B : Part de l'emploi informel dans l'emploi selon le sexe**

Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

2.2. Une seconde approche : l'analyse économétrique

Afin de compléter l'analyse issue des statistiques descriptives dans un cadre multidimensionnel, la probabilité d'occuper un emploi informel est ici modélisée. Ceci permet d'éliminer les effets de composition présents dans l'analyse descriptive et d'isoler ainsi les effets de chaque caractéristique individuelle ou professionnelle. Les caractéristiques retenues sont celles analysées dans la section précédente : la taille des entreprises, le statut en emploi et le secteur d'activité pour les caractéristiques professionnelles ; l'âge, le niveau de diplôme, et le sexe pour les caractéristiques individuelles auxquelles le statut marital a été ajouté. Les estimations sont effectuées en excluant le secteur agricole, en coupe pour chacune des années entre 2000 et 2006, les enquêtes turques ne permettant pas de suivre les individus d'une année sur l'autre. La probabilité est modélisée en utilisant une fonction de répartition de la loi logistique (modèle logit) et les observations sont pondérées en normalisant la variable de pondération de telle sorte qu'en moyenne elle soit égale à 1 (Leblanc, Lollivier, Marpsat, 2000) comme suit :

$$p_i^* = \frac{p_i}{\bar{p}_i}, \bar{p}_i = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N p_i \Rightarrow \bar{p}_i^* = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N p_i^* = 1$$

avec p_i la pondération de l'individu i et p_i^* la pondération normalisée.

Les résultats de ces estimations (tableau 8) montrent que la plupart des variables sont significatives à 1 % et rejoignent pour l'essentiel les enseignements livrés par l'analyse descriptive.

Tableau 8 : Régression logistique pondérée de la probabilité d'occuper un emploi informel, hors agriculture

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Taille des entreprises : moins de dix salariés</i>							
Plus de 10 salariés	-1,5***	-1,7***	-1,9***	-1,9***	-1,7***	-1,8***	-1,8***
<i>Secteur d'activité : commerce, hôtels & restaurants</i>							
Ind. extractives	-0,5	-0,8***	-0,6***	-0,2	-0,3	-0,5***	-0,2
Ind. manuf.	0,0	0,1	0,1***	0,1***	0,0	0,2***	0,2***
Electricité, gaz, eau	-1,7***		-2,1***	-3,0***	-2,3***	-1,7***	-1,5***
Construction	0,5***	0,3***	0,4***	0,4***	0,3***	0,3***	0,3***
Transport & com.	-0,0	-0,0	-0,1	-0,1	-0,0	0,1***	0,2***
Activités fin. & imm.	-0,4***	-0,3***	-0,4***	-0,2***	-0,2***	-0,2***	-0,3***
Services pub.soc.& pers.	-0,6***	-0,7***	-0,7***	-0,7***	-0,5***	-0,4***	-0,4***
<i>Statut en emploi : salarié régulier</i>							
Salarié occasionnel	2,2***	2,2***	2,5***	2,7***	2,6***	2,5***	2,4***
Employeur	-0,8***	-0,9***	-1,1***	-1,1***	-0,8***	-0,7***	-0,7***
Travailleur à leur compte	0,5***	0,4***	0,1	0,0	0,1***	0,2***	0,2***
Trav. fam. non rém.	1,5***	1,9***	2,0***	2,0***	1,7***	1,4***	1,4***
<i>Niveau d'éducation : sans diplôme</i>							
Primaire	-1,0***	-1,0***	-0,8***	-1,0***	-1,2***	-1,2***	-1,2***
Collège	-1,4***	-1,3***	-1,1***	-1,3***	-1,5***	-1,4***	-1,4***
Lycée	-1,9***	-1,8***	-1,7***	-1,9***	-2,1***	-2,1***	-2,1***
Supérieur	-2,7***	-2,4***	-2,1***	-2,5***	-2,7***	-2,7***	-2,8***
<i>Age : 25-49 ans</i>							
15-24 ans	0,9***	0,9***	1,0***	1,0***	0,9***	0,9***	0,9***
Plus de 50 ans	0,0	0,3***	0,5***	0,6***	0,5***	0,7***	0,9***
<i>Statut marital : couple</i>							
Célibataire	0,5***	0,4***	0,5***	0,5***	0,6***	0,6***	0,5***
Veuf, divorcé	0,5***	0,6***	0,8***	0,6***	0,5***	0,6***	0,6***
<i>Sexe : homme</i>							
Femme	0,5***	0,4***	0,3***	0,3***	0,4***	0,5***	0,5***
Nombre d'observations	64 475	63 134	62 346	60 543	93 470	99 615	103 069

Note : 3 astérisques indiquent que la probabilité de rejeter à tort l'hypothèse nulle de non significativité est inférieure à 1 % (p -value inférieure à 1 %).

Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

Ainsi la probabilité d'occuper un emploi informel est plus élevée (faible) lorsque l'on exerce son activité dans une petite entreprise (une grande), dans le secteur de la construction (l'électricité, gaz et eau), lorsque l'on est salarié occasionnel ou travailleur familial non rémunéré (employeur), sans diplôme (diplômé du supérieur), jeune ou âgé, que l'on ne vit pas en couple et que l'on est une femme.

Tableau 9 : Régression logistique de la probabilité d'occuper un emploi informel, hors agriculture, significativité des coefficients obtenus par ré-échantillonnage de 5000 individus

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Taille des entreprises : moins de dix salariés</i>							
Plus de 10 salariés	-1,6***	-1,7***	-1,9***	-1,9***	-1,8***	-1,8***	-1,9***
<i>Secteur d'activité : commerce, hôtels & restaurants</i>							
Ind. extractives	-0,6	-0,6	-0,8	-0,5	-0,3	-0,5	-0,2
Ind. manuf.	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1
Electricité, gaz, eau	-1,9***		-2,2***	-3,1***	-2,2***	-1,7***	-1,4
Construction	0,5***	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2
Transport & com.	-0,0	-0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,1	0,2
Activités fin. & imm.	-0,4	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
Services pub., pers. & soc.	-0,5***	-0,6***	-0,6***	-0,7***	-0,5***	-0,4***	-0,4***
<i>Statut en emploi : salarié régulier</i>							
Salarié occasionnel	2,1***	2,3***	2,5***	2,7***	2,5***	2,5***	2,4***
Employeur	-0,8***	-1,0***	-1,2***	-1,1***	-0,8***	-0,7***	-0,7***
Travailleur à leur compte	0,5***	0,4***	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Trav. fam. non rém.	1,5***	1,8***	1,9***	2,0***	1,6***	1,4***	1,4***
<i>Niveau d'éducation : sans diplôme</i>							
Primaire	-1,1***	-1,0***	-0,8***	-1,0***	-1,2***	-1,2***	-1,1***
Collège	-1,5***	-1,3***	-1,1***	-1,3***	-1,4***	-1,4***	-1,4***
Lycée	-1,9***	-1,8***	-1,7***	-1,9***	-2,0***	-2,0***	-2,0***
Supérieur	-2,6***	-2,3***	-2,0***	-2,4***	-2,6***	-2,7***	-2,7***
<i>Age : 25-49 ans</i>							
15-24 ans	1,0***	1,0***	1,0***	1,0***	0,9***	0,9***	0,9***
Plus de 50 ans	0,0	0,2	0,6***	0,7***	0,5***	0,7***	0,9***
<i>Statut marital : couple</i>							
Célibataire	0,4***	0,4***	0,4***	0,5***	0,6***	0,6***	0,5***
Veuf, divorcé	0,5	0,5	0,7***	0,5	0,5	0,6	0,6
<i>Sexe : homme</i>							
Femme	0,4***	0,4***	0,3***	0,3***	0,4***	0,5***	0,5***
Nombre de sous échantillons	610	925	386	199	334	543	621

Note : 3 astérisques indiquent que la probabilité de rejeter à tort l'hypothèse nulle de non significativité est inférieure à 1 % (*p-value* inférieure à 1 %). Cette *p-value* est obtenue à partir de l'écart-type calculé comme suit :

$$\sigma_{\beta} = \sqrt{\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N (\beta_i - \bar{\beta})^2}, \text{ avec } \bar{\beta} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \beta_i$$

Avec β_i le coefficient pour chaque sous-échantillon, $\bar{\beta}$ sa moyenne (tableau A-2) et N le nombre de sous-échantillons indiqué dans la dernière ligne du tableau. Initialement fixé à 1 000 chaque année, ce nombre est finalement toujours plus faible (entre 199 en 2003 et 925 en 2001) car le calcul de l'écart-type ne peut s'effectuer qu'à partir des sous-échantillons pour lesquels l'ensemble des coefficients a pu être estimé. Or le secteur de l'électricité se caractérise par un nombre d'individus en emploi relativement faible et une répartition entre emplois formels et informels très déséquilibrée. Du coup le coefficient de cette modalité n'a pas pu être estimé pour tous les sous-échantillons.

Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

Cependant ces estimations effectuées sur de grands échantillons risquent de livrer des résultats trop optimistes en termes de significativité des variables. Aussi, pour vérifier s'ils résistent à cet effet de taille, des estimations sur des sous-échantillons de 5 000 observations (à peu près 5 % de l'échantillon initial) tirées aléatoirement avec remise ont été réalisées. Le tableau 9 en présente les résultats : pour chaque variable est donné le coefficient issu de

l'échantillon initial non pondéré¹⁹ et son niveau de significativité à 1 %, déterminé par le calcul de l'écart-type à partir de l'ensemble des sous-échantillons. On constate que la plupart des effets sont robustes à la taille de l'échantillon.

Ainsi, la probabilité d'être en emploi informel est toujours d'autant plus élevée que le niveau d'éducation est faible, que l'on est une femme, que l'on est célibataire, que les individus se situent aux extrémités de la distribution de l'âge, particulièrement en fin de période pour les seniors, et qu'ils ont un statut en emploi précaire (salaire occasionnel et travailleur familial non rémunéré). En revanche, les travailleurs à leur compte n'ont plus, dans cette estimation, une probabilité d'être en emploi informel différente de celle des salariés réguliers. Ceci confirme qu'en Turquie l'assimilation du statut d'indépendant à celui de travailleur informel n'est pas pertinente. Mais c'est surtout l'influence du secteur d'activité dont l'estimation est modifiée. Ainsi la probabilité d'occuper un emploi informel est la même quel que soit le secteur dans lequel on exerce son activité, à l'exception des secteurs de l'électricité, gaz et eau et des services publics, personnels et sociaux où cette probabilité reste très faible.

Ce panorama du marché du travail livre un certain nombre d'enseignements sur la manière de cibler les politiques de lutte contre l'emploi informel en Turquie et sur les populations qui rencontrent le plus de difficultés à accéder ou à participer au marché du travail.

Tout d'abord, dans la mesure où c'est avant tout dans les petites entreprises que l'emploi informel s'exerce, c'est dans ces structures que les inspections du travail, qui restent pour le moment peu fréquentes en Turquie (OCDE, 2008 et Commission of the European Communities, 2009), devraient être déployées. Ensuite, la progression très vive de la part de l'emploi informel pour les travailleurs de plus de 50 ans incite à s'interroger sur les mesures à mettre en œuvre pour assurer à nouveau à cette population un accès plus large aux emplois formels. On l'a vu, l'idée selon laquelle l'emploi informel serait pour ces travailleurs la résultante d'un choix lié aux incitations offertes par le système de retraite n'est pas, avec les données dont on dispose, vérifiable.

Enfin, pour les jeunes et les femmes, au-delà de la question de l'informel, se pose celle des politiques à envisager pour leur permettre, pour les premiers, d'accéder et, pour les secondes, de participer au marché du travail. Les 15-24 ans présentent en effet des taux de chômage particulièrement élevés qui affectent désormais aussi ceux qui ne disposent pas de diplôme. La prévalence élevée du chômage pour les plus diplômés n'est pas spécifique à la Turquie. De nombreux pays du Sud de la Méditerranée y sont aussi confrontés. Identifier dans quelle mesure cette défaillance relève d'un problème d'inadéquation des formations ou d'une discrimination sur le marché du travail est indispensable pour assurer que les efforts consentis pour accroître le capital humain soient rentabilisés.

¹⁹ La technique de ré-échantillonnage mise en œuvre ici ne permet pas de tenir compte de la pondération des individus. Les résultats de la régression logistique sur l'ensemble de l'échantillon en l'absence de pondération sont présentés en annexe (tableau A-1). Les écarts avec les résultats du tableau 8 sont marginaux : le signe et l'amplitude des coefficients sont le plus souvent identiques. Dans seulement 6 cas l'estimation non pondérée donne des effets significatifs alors qu'ils ne l'étaient pas dans l'estimation pondérée : en 2000 et 2004 pour les industries extractives, en 2001 pour l'industrie manufacturière, en 2002 pour les transports et communications et en 2002 et 2003 pour les travailleurs à leur compte. Par ailleurs, les écarts entre les coefficients présentés dans le tableau 9 et les coefficients moyens calculés sur les sous-échantillons de chaque année sont négligeables, sauf pour le secteur de l'électricité, gaz et eau où ils atteignent environ un point (tableau A-2).

Pour les femmes, la prévalence de l'emploi informel n'est pas, hors agriculture, plus importante que pour les hommes. Pour autant, leur probabilité d'occuper un emploi informel est, toutes choses égales par ailleurs, plus forte, témoignant ainsi d'une plus grande difficulté pour elles d'accéder aux emplois formels ou d'une plus grande appétence pour les emplois informels. Ces deux alternatives sont au cœur du débat sur les raisons d'être des emplois informels dans les pays en développement. Ben Salem et Bensidoun (2011) montrent qu'en Turquie l'emploi informel résulte d'un processus d'exclusion. Le rationnement qui s'opère sur le segment formel du marché du travail conduit les travailleurs, pour échapper au chômage, à accepter des emplois pour lesquels ils ne bénéficient pas de couverture sociale. Dans ce cadre, les mesures décidées par le gouvernement turc pour sensibiliser l'ensemble de la population aux bienfaits du passage à plus de formalisation et les dispositions prises pour augmenter les contrôles des entreprises vont dans le bon sens. Mais, s'il s'avérait que la lutte contre l'informel ne conduise pas à une réduction significative de ces emplois, alors c'est sans doute à une réflexion sur la nature du système de protection sociale qu'il faudrait procéder, afin d'offrir aux individus, indépendamment de leur emploi, une couverture contre les risques.

BIBLIOGRAPHIE

- BIT, 2003, Directives concernant une définition statistique de l'emploi informel approuvées par la 17^e Conférence internationale des statisticiens du travail, novembre-décembre.
- BIT, 1993, Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel adoptée par la 15^e Conférence internationale des statisticiens du travail, janvier.
- BEN SALEM M., BENSIDOUN I., 2011, « Emplois informels hétérogènes et segmentation du marché du travail turc », *Document de travail CEE*, à paraître.
- BROOK A., WHITEHOUSE E. R., 2006, "The Turkish Pension System: Further Reforms to Help Solve the Informality Problem", *OECD Economics Department Working Papers*, n° 529.
- CHARMES J., 2003, « Nouveaux développements dans la mesure de l'économie informelle », *Techniques financières et développement* 72, septembre.
- COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, 2005, "Turkey 2005 Progress Report", *Commission Staff Working Document*, SEC(2005) 1426, COM(2005) 561.
- COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, 2006, "Turkey 2006 Progress Report", *Commission Staff Working Document*, SEC(2006) 1390, COM(2006) 649.
- COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, 2007, "Turkey 2007 Progress Report", *Commission Staff Working Document*, SEC(2007) 1436, COM(2007) 663.
- COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, 2008, "Turkey 2008 Progress Report", *Commission Staff Working Document*, SEC(2008) 2699, COM(2008) 674.
- COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, 2009, "Turkey 2009 Progress Report", *Commission Staff Working Document*, SEC(2009) 1334, COM(2009) 533.
- HART J. K., 1973, "Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana", *Journal of Modern African Studies* 11. 3, 61-89.
- ILO, 2010, "Concepts, definitions and sub-classifications of informal sector and informal employment", Draft Chapter 2 *Manual on Surveys of Informal Employment and Informal Sector*. (http://mospi.nic.in/Mospi_New/upload/DelhiGroup/ILO_Manual_Chapter2_22jan10.pdf).
- LEBLANC D., LOLLIVIER S., MARPSAT M., 2000, « L'économétrie et l'étude des comportements. Présentation et mise en œuvre de modèles de régression qualitatifs. Les modèles univariés à résidus logistiques ou normaux (LOGIT, PROBIT) », *Document de travail Insee*, n° 0001, janvier.

MATH A., 2007, « Turquie. La perspective d'un nouvel âge pour les retraites et les fins de carrière », *Chronique internationale de l'Ires*, n° 109, novembre.

OCDE, 2008, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*.

OECD, 2006, "Turkey", *Economic Surveys*.

OECD, 2009, "Is informal normal? Towards more and better jobs in developing countries", *Development Centre Studies*.

OJ L 051, 2008, "2008/157/EC: Council Decision of 18 February 2008 on the principles, priorities and conditions contained in the Accession Partnership with the Republic of Turkey and repealing Decision 2006/35/EC", 26/02/2008 P. 0004 – 0018.

REVENUE ADMINISTRATION, 2009, "Action Plan of Strategy for Fight against the Informal Economy", *Department of Strategy Development publication n°88*, Ankara.

TEKINARSLAN M., 2007, "The project on Fight against Unregistered Employment (KADIM)", *Ministry of Labor and Social Security, Republic of Turkey*. http://www.calisma.gov.tr/sgb_web/sunum/ing.pdf

WORLD BANK, 2010, "Informality: Causes, Consequences, Policies", *Turkey Country Economic Memorandum*, Report, n° 48523-TR.

ANNEXE

Tableau A-1 : Régression logistique non pondérée de la probabilité d'occuper un emploi informel, hors agriculture

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Taille des entreprises : moins de dix salariés</i>							
Plus de 10 salariés	-1,6***	-1,7***	-1,9***	-1,9***	-1,8***	-1,8***	-1,9***
<i>Secteur d'activité : commerce, hôtels & restaurants</i>							
Ind. extractives	-0,6***	-0,6***	-0,8***	-0,5	-0,3***	-0,5***	-0,2
Ind. manuf.	0,0	0,1***	0,2***	0,1***	0,0	0,1***	0,1***
Electricité, gaz, eau	-1,9***		-2,2***	-3,1***	-2,2***	-1,7***	-1,4***
Construction	0,5***	0,4***	0,4***	0,3***	0,3***	0,3***	0,2***
Transport & com.	-0,0	-0,0	-0,1***	-0,1	0,0	0,1***	0,2***
Activités fin. & imm.	-0,4***	-0,3***	-0,3***	-0,2***	-0,2***	-0,2***	-0,3***
Services pub.soc.& pers.	-0,5***	-0,6***	-0,6***	-0,7***	-0,5***	-0,4***	-0,4***
<i>Statut en emploi : salarié régulier</i>							
Salarié occasionnel	2,1***	2,3***	2,5***	2,7***	2,5***	2,5***	2,4***
Employeur	-0,8***	-1,0***	-1,2***	-1,1***	-0,8***	-0,7***	-0,7***
Travailleur à leur compte	0,5***	0,4***	0,1***	0,1***	0,1***	0,1***	0,2***
Trav. fam. non rém.	1,5***	1,8***	1,9***	2,0***	1,6***	1,4***	1,4***
<i>Niveau d'éducation : sans diplôme</i>							
Primaire	-1,1***	-1,0***	-0,8***	-1,0***	-1,2***	-1,2***	-1,1***
Collège	-1,5***	-1,3***	-1,1***	-1,3***	-1,4***	-1,4***	-1,4***
Lycée	-1,9***	-1,8***	-1,7***	-1,9***	-2,0***	-2,0***	-2,0***
Supérieur	-2,6***	-2,3***	-2,0***	-2,4***	-2,6***	-2,7***	-2,7***
<i>Age : 25-49 ans</i>							
15-24 ans	1,0***	1,0***	1,0***	1,0***	0,9***	0,9***	0,9***
Plus de 50 ans	0,0	0,2***	0,6***	0,7***	0,5***	0,7***	0,9***
<i>Statut marital : couple</i>							
Célibataire	0,4***	0,4***	0,4***	0,5***	0,6***	0,6***	0,5***
Veuf, divorcé	0,5***	0,5***	0,7***	0,5***	0,5***	0,6***	0,6***
<i>Sexe : homme</i>							
Femme	0,4***	0,4***	0,3***	0,3***	0,4***	0,5***	0,5***
Nombre d'observations	64 475	63 134	62 346	60 543	93 470	99 615	103 069

Note : 3 astérisques indiquent que la probabilité de rejeter à tort l'hypothèse nulle de non significativité est inférieure à 1% (*p-value* inférieure à 1%).

Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

Tableau A-2 : Coefficients moyens issus des régressions logistiques non pondérées de la probabilité d'occuper un emploi informel réalisées sur sous-échantillons, hors agriculture

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Taille des entreprises : moins de dix salariés</i>							
Plus de 10 salariés	-1,6	-1,7	-1,9	-1,9	-1,8	-1,9	-1,9
<i>Secteur d'activité : commerce, hôtels & restaurants</i>							
Ind. extractives	-0,6	-0,7	-0,9	-0,6	-0,4	-0,6	-0,3
Ind. manuf.	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1
Electricité, gaz, eau	-1,3		-1,4	-1,8	-1,1	-1,1	-1,0
Construction	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2
Transport & com.	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,1	0,2
Activités fin. & imm.	-0,4	-0,3	-0,4	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
Services pub., pers.& soc.	-0,5	-0,6	-0,7	-0,7	-0,5	-0,4	-0,4
<i>Statut en emploi : salarié régulier</i>							
Salarié occasionnel	2,1	2,3	2,5	2,8	2,5	2,5	2,4
Employeur	-0,8	-1,0	-1,2	-1,1	-0,9	-0,7	-0,7
Travailleur à leur compte	0,5	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Trav. fam. non rém.	1,5	1,8	1,9	2,0	1,7	1,4	1,4
<i>Niveau d'éducation : sans diplôme</i>							
Primaire	-1,1	-1,0	-0,8	-1,0	-1,2	-1,2	-1,2
Collège	-1,5	-1,4	-1,2	-1,3	-1,4	-1,4	-1,4
Lycée	-1,9	-1,9	-1,7	-1,9	-2,0	-2,0	-2,0
Supérieur	-2,6	-2,3	-2,1	-2,4	-2,7	-2,7	-2,7
<i>Age : 25-49 ans</i>							
15-24 ans	1,0	1,0	1,0	1,1	0,9	0,9	0,9
Plus de 50 ans	0,0	0,2	0,6	0,7	0,5	0,7	0,9
<i>Statut marital : couple</i>							
Célibataire	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,5
Veuf, divorcé	0,5	0,5	0,7	0,5	0,5	0,6	0,6
<i>Sexe : homme</i>							
Femme	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5
Nombre de sous échantillons	610	925	386	199	334	543	621

Source : calculs des auteurs à partir de TUIK, enquêtes sur la population active réalisées auprès des ménages.

DERNIERS NUMÉROS PARUS :

téléchargeables à partir du site <http://www.cee-recherche.fr>

- N° 137** *Employer une femme de ménage à domicile. Pratiques et représentations sociales*
FRANÇOIS-XAVIER DEVETTER, MARION LEFEBVRE, ISABELLE PUECH
janvier 2011
- N° 136** *Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?*
YANNICK L'HORTY, FLORENT SARI
décembre 2010
- N° 135** *Évaluation aléatoire et expérimentations sociales*
YANNICK L'HORTY, PASCALE PETIT
décembre 2010
- N° 134** *Du RMI au RSA : les inflexions de la solidarité et de la gouvernance des politiques d'insertion*
ANNE EYDOUX, CAROLE TUCHSZIRER
novembre 2010
- N° 133** Trends in Quality of Work in EU-15: Evidence from the European Working Conditions Survey (1995-2005)
Tendances de la qualité du travail dans l'Europe à 15 : un bilan à partir de l'enquête européenne Conditions de travail (1995-2005)
NATHALIE GREENAN, EMMANUELLE WALKOWIAK, EKATERINA KALUGINA
novembre 2010
- N° 132** *Chômage partiel et disparition des établissements : une analyse à partir de données françaises*
OANA CALAVREZO, RICHARD DUHAUTOIS, EMMANUELLE WALKOWIAK
novembre 2010
- N° 131** Labour Market Status, Transitions and Gender: a European Perspective
Choix d'activité, transitions et genre : une perspective européenne
CHRISTINE ERHEL, MATHILDE GUERGOAT-LARIVIERE
octobre 2010
- N° 130** *La mobilité de la main-d'œuvre en Europe : le rôle des caractéristiques individuelles et de l'hétérogénéité entre pays*
CHRISTINE ERHEL, MATHILDE GUERGOAT-LARIVIERE
octobre 2010
- N° 129** *Les politiques de l'emploi en Europe : quelles réactions face à la crise ?*
CHRISTINE ERHEL
septembre 2010
- N° 128** *Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Ile-de-France*
EMMANUEL DUGUET, YANNICK L'HORTY, LOÏC DU PARQUET, PASCALE PETIT, FLORENT SARI
juillet 2010